

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution, résidant sur le territoire national et à l'étranger, que l'opération de contrôle de vie en vue du maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du second semestre 2024 aura lieu du **02 mai au 30 juin 2024**.

L'opération se déroulera à distance et consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires via « **BIOSECU** » sur le portail électronique www.cnss.tg ou par le lien <https://biosecu.cnss.tg>. Elle concernera tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois d'**avril 2024**.

NB : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (**Carte nationale d'identité, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret d'épargne**) et d'un numéro de téléphone opérationnel puis, se référer à la notification d'attribution du droit ou au récépissé du dernier contrôle de vie pour relever les références du droit (**N° du droit, N° Assurance**) avant de se connecter à « **BIOSECU** ».

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter en lignes directes : (+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10 et par WhatsApp : 91 52 33 33 / 91 54 33 33.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés, que le paiement des droits de ceux qui n'effectuons pas ladite opération sera suspendu à compter de juillet 2024, conformément au code de sécurité sociale.

Fait à Lomé, le **22 AVR 2024**

Le Directeur Général
Le
Directeur
Général
Ingrid AWADE